La Grande Relève

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE

VERS LA DÉMOCRATIE D'UNE ÉCONOMIE DE RÉPARTITION

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée» V. Hugo.

N° 1045 - juillet 2004 - SOMMAIRE :



page 2 Au fil des jours

Mise aux enchères de la santé, mais cachée par la publicité trompeuse du ministère. Préparation de coupures du courant quand il sera privatisé. Atteinte de l'Administration américaine au respect de la vie privée des voyageurs, cautionnée par l'Europe pour ne pas nuire à la compétitivité de ses compagnies aériennes.

page 5 Ouvrez donc les yeux !

MARIE-LOUISE DUBOIN montre la preuve que dans notre système économique, il est devenu complètement vain de réclamer ou promettre l'augmentation du nombre d'emplois.

• RÉFLEXIONS

page 4 La croissance... pour quoi faire ?

JACQUES HAMON, sans aller jusqu'à "l'utopie" d'un meilleur partage des richesses, se demande pourquoi beaucoup de dépenses actuelles, tout à fait improductives, ne sont pas supprimées.

page 6 Retour à la bougie

JEAN-PIERRE MON souligne que l'aveuglement idéologique de la Commission et des gouvernements de l'Union européenne conduit à moyen terme à une pénurie généralisée d'énergie. Le changement de statut d'EDF et GDF, premier pas vers la privatisation, en constitue en France une étape décisive.

• LECTURES :

page 8 Vive l'Amérique de Michael Moore

PAUL VINCENT commente les récentes publications de Michael Moore, Noam Chomsky et Michael Moreau.

page 10 De Steiner à Duboin

JOHANN GRELIER-DHABI fait le rapprochement entre les analyses du philosophe Rudolph Steiner et l'économie distributive.

• TRIBUNE DES LECTEURS

pages 12 La politique et nos propositions

ROLAND POQUET répond à un lecteur.

pages 14 Réveil européen du coma libéraliste?

PAUL VILA commente "la perversion idéologique du libéralisme" de Michel Piriou.











1. Pour comparaison, les banques françaises ont empoché un profit de 18 milliards d'euros en 2003.

2. Voir
"Réformes ou déformes ?"
dans GR 1038,
décembre 2003.

L'ABSENCE D'UNE POLITIQUE DE SANTÉ

A près avoir mis (comme l'a constaté la Cour des comptes) la sécurité sociale en déficit en détournant 16 mil-

liards¹ d'euros du budget qui lui était destiné (à savoir 2 milliards d'exonérations de cotisations pour les entreprises, plus des taxes dont 2,7 milliards sur les alcools, 8 autres sur le tabac et 3 sur les automobiles) et sans parler de la baisse de recettes liée à la montée du chômage, le gouvernement vient d'obtenir du Parlement l'autorisation de "réformer" la sécurité sociale par ordonnances, c'est-à-dire sans débat.

Il faut donc constater que rien, ni une majorité de votes contestataires aux différentes élections qui ont eu lieu, ni changement de ministre, n'a empêché le gouvernement de poursuivre la "déforme" de la sécurité sociale et de la politique de santé, après celle des retraites et bien d'autres, comme il en avait décidé².

Comme quoi on peut légale-

ment nier la démocratie : il a suffi d'abord que l'opinion publique soit mal informée pour qu'elle ne puisse que plus tard, dans un an, peutêtre plus, découvrir la réalité des changements; puis que les syndicats, et même mutuelles, soient appâtés par le désir de se voir investis du droit d'administrer les caisses pour qu'ils fassent passer avant tout leur souci d'attirer des adhérents; et qu'enfin, au sein des partis politiques, l'ambition personnelle reste la motivation profonde...

Aucun front uni n'ayant ainsi pu faire face à tant de moyens déployés, on va assister à la suite de la destruction du principe de solidarité : le

"plan hôpital 2007" va être installé, poussant à la privatisation des secteurs dits "rentables" au détriment de toute notion de service public ; ce sera la médecine à (au moins) deux vitesses, avec des soins minimum assurés seulement dans la mesure où le budget décidé sera suffisant, et les grands groupes d'assurances privés mettant la main dans le secteur de l'assurance maladie complémentaire, organisant la sélection par le risque (lié à l'âge, aux conditions sociales, au lieu d'habitation, etc.).

Plus de sécurité ni de social...

Mais une coûteuse publicité

e ministère de la santé vient de publier dans les quotidiens, à nos frais évidemment, des pages entières de publicité trompeuse. exemple, dans Le Monde du 22 juin les mots "Pour Qu'IL N'EXISTE JAMAIS UNE MÉDECINE À DEUX VITESSES" s'étalaient en très gros caractères, suivis par quelques lignes assurant qu'avec la réforme, nous allions tous être soignés de la même façon. Mais il se trouve que le ministère "de la santé et de la protection sociale" a dù passer sa commande en même temps que celle de laboratoires pharmaceutiques, de sorte que cette pleine page de publicité s'est trouvée précédée par une autre pleine page de publicité allèchant les actionnaires de Sanofi-Synthélabo pour acheter ... des actions d'Aventis "pour raison de santé"! Quand on sait que trente secondes de pub à la télé sont facturées la bagatelle de 90.000 euros, on peut se faire une idée du coût de ces pub. dans les quotidiens.

Mais que conclure du fait que les annonceurs qui dépensent de telles sommes dans les médias sont le ministère et des

La politique du déficit budgétaire

Dans les *Actes de la recherche en sciences sociales* (n°146-147), on pouvait lire sous la plume de S. Guex cette analyse de la stratégie des gouvernements Raffarin:

Ce que les médias ne vous expliquent pas, c'est que la politique de caisses vides du gouvernement est une politique libérale. La pénurie des ressources est organisée dans le but de démanteler les services publics et les mécanismes de la redistribution. L'attaque sur les retraites n'a été que la première composante d'une stratégie d'ensemble pour démanteler tout l'édifice de la protection sociale. Celle sur la santé et la sécurité sociale en constitue la deuxième étape.

En fait, c'est tout le modèle social mis en place par nos parents et grands parents dans l'après-guerre qui est menacé.

Le lamento sur les déficits publics ne tient pas, c'est une stratégie mûrement réfléchie : «Si vous ne connaissez pas une véritable crise, inventezla!», disait la ministre des Finances de Nouvelle-Zélande en 1997. Les gouvernants d'aujourd'hui veulent nous faire croire que la crise économique ne tient que de la contrainte extérieure (mondialisation, Europe...).

Certes la croissance mondiale s'est ralentie, mais le gouvernement Raffarin use sciemment de cette donne pour limiter ou diminuer les recettes de l'État en diminuant les impôts, et de préférence les tranches supérieures. L'objectif est de creuser les déficits budgétaires. Et ce gouvernement y a réussi très rapidement...

En imposant ainsi une contrainte financière forte, le gouvernement n'a d'autre objectif que de créer un climat d'austérité et de rendre légitime la contre-réforme sociale. Les milieux dirigeants ne se sont en effet jamais remis de la montée des droits sociaux qui les empêchent d'avoir la totale maîtrise de l'affectation des finances publiques.

Les libéraux ne s'en cachent d'ailleurs pas : dès 1984, dans "La Solution Libérale", Guy Sorman écrivait : «le déficit engendré par la baisse des impôts apparaît comme un formidable moyen de pression pour contraindre l'État à rétrécir. Il n'y a en vérité aucun autre moyen de pression».

La crise financière de l'État ainsi organisée permet de créer les conditions d'un transfert d'une fraction du poids de l'imposition reposant sur les détenteurs de capitaux vers une grande majorité de salariés, mais de plus, en lestant les États de lourdes dettes, cette stratégie accroît leur degré de

laboratoires pharmaceutiques ? Quelle autre voix peut se faire entendre à ces prix-là ?

PRÉVISIONS DE COUPURES

ous avez été très choqués par les coupures d'électricité opérées par les employés de l'EDF qui n'acceptent pas que leur statut soit changé afin de privatiser leur entreprise? Ah! ces grèvistes qui défendent leurs privilèges en prenant le public en otage !! On connaît le refrain! Mais savez-vous ce que seront ces coupures quand l'énergie sera privatisée ? Allez voir là où la privatisation s'est déjà faite! En Espagne, par exemple. Vous apprendrez qu'il est devenu banal que des coupures inopinées y soient opérées, dans des quartiers entiers, tout simplement pour honorer des contrats à l'exportation quand le prix du kilowatt, fixé par la Bourse, rend ce choix plus intéressant pour l'entreprise... Et en vous renseignant un peu plus, vous découvrirez peut-être que les privatiseurs, tout en jurant qu'ils sont les défenseurs d'un service public que les grévistes ne devraient pas avoir le droit d'interrompre, sont bel et bien en

train d'organiser les futures coupures :

ils préviennent les usagers qu'ils

auront droit à une déduction de 2 % quand la durée d'une coupure sera de plus de six heures consécutives. Ça, au moins, c'est se montrer responsable!

ET ATTEINTES AUX LIBERTÉS

e public a aussi droit au respect de sa vie privée. Du moins, elle l'avait jusqu'au 1er juillet. Après, ce ne sera plus le cas pour les voyageurs européens qui se rendent aux Etats-Unis. En effet l'Union européenne a signé, le 28 mai, un accord qui permet aux agents américains des douanes d'exiger des agences de voyages et des compagnies aériennes qu'elles leur remettent jusqu'à 34 données personnelles des voyageurs, qui devront les fournir en achetant leur billet. Et parmi ces données figurent, outre le nom et l'adresse du domicile, l'adresse électronique, le téléphone, le "statut" du voyageur, son numéro de carte de crédit et ses préférences alimentaires (qui peuvent indiquer sa religion). Une telle autorisation étant contraire à la législation européenne, contraire à la Charte des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, de nombreux organismes de protection des libertés ont tenté de s'y opposer, d'autant qu'elle n'est pas réciproque. Mais en vain. L'administration Bush, qui voulait d'abord 39 données, a commencé par menacer les compagnies aériennes de lourdes sanctions économiques, pouvant aller, en cas de refus, jusqu'à 5.400 euros par voyageur. Même le Commissaire européen chargé du marché intérieur a jugé cette méthode inacceptable. Après dix-huit mois de négociations, l'accord a tout de même été conclu en échange (!?) d'un engagement de l'Administration américaine détruire ces données après trois ans et demi, si elles n'ont pas été utilisées dans une enquête contre le terrorisme. En fait, l'Europe a cédé pour des raisons économiques, les compagnies aériennes craignant de voir diminuer leur trafic dans l'Atlantique Nord, trafic qui retrouve à peine (25 millions de passagers en 2003) son niveau d'avant le 11 septembre. Les Droits de l'Homme étant encore une fois sacrifiés sur l'autel du profit, il n'est pas certain que la nouvelle Assemblée européenne, où la Droite est majoritaire, introduise un recours contre cet accord.

M-L Duboin.

Science et management

Un homme, dans la nacelle d'une montgolfière, ne sait plus où il se trouve. Il descend et aperçoit une femme au sol. Il descend encore plus bas et l'interpelle :

— Excusez-moi! Pouvez-vous m'aider? J'avais promis à un ami de le rencontrer et j'ai déjà une heure de retard car je ne sais plus où je me trouve.

La femme au sol répond :

- Vous êtes dans la nacelle d'un ballon à air chaud à environ 10 mètres du sol. Vous vous trouvez exactement à 49°, 28' et 11" Nord et 8°, 25' et 58" Est.
- Vous devez être ingénieur, dit l'aérostier.
- Je le suis, répond la femme, comment avez-vous deviné?

— Eh bien, dit l'aérostier, tout ce que vous m'avez dit à l'air techniquement parfaitement correct, mais je n'ai pas la moindre idée de ce que je peux faire de vos informations et en fait je ne sais toujours pas où je me trouve. Pour parler ouvertement, vous ne m'avez été d'aucune aide. Pire, vous avez encore retardé mon voyage.

La femme lui répond :

- Vous devez être un "top manager"
- Oui, répond l'homme avec fierté, mais comment avez-vous deviné?
- Eh bien, dit la femme, vous ne savez ni où vous êtes, ni où vous allez. Vous avez atteint votre position actuelle en chauffant et en brassant une énorme quantité d'air. Vous avez fait une promesse sans avoir la

moindre idée de la manière dont vous pourriez la tenir et vous comptez maintenant sur les gens situés en dessous de vous pour qu'ils résolvent votre problème. Votre situation avant et après notre rencontre n'a pas changé, mais comme par hasard, c'est moi maintenant qui à vos yeux en suis responsable!



La croissance, pour quoi faire?

par Jacques Hamon

ar rapport à la majorité des autres pays du monde, la France est un pays riche, au climat agréable, aux paysages variés, aux bonnes infrastructures, aux services publics raisonnablement efficaces, et aux systèmes sociaux encore performants.

Ce tableau d'ensemble ne doit pas faire oublier la proportion importante de pauvres, de mal logés, d'analphabètes, d'imparfaitement instruits, et de malades n'ayant pas rapidement accès, ou pas accès du tout (lunettes, appareils dentaires, appareils auditifs), aux soins de base essentiels.

La France est en outre pénalisée par une dette nationale excessive, mais dont une partie des intérêts dus vont à des résidents français.

On évoque souvent le trou de la Sécurité sociale et l'impossibilité de financer les retraites, en proposant à tous ceux qui le peuvent de s'assurer à titre personnel, ce qui ne règle nullement le problème qui reste celui de l'allocation du PIB aux différentes priorités nationales.

Dans ces évocations ont traite généralement les dépenses de santé et les retraites comme des gouffres sans fond alors que les ressources allouées à ces deux secteurs reviennent presque intégralement à l'économie nationale sous forme d'impôts, salaires et taxes.

Avant d'envisager un meilleur partage des ressources, il est utile de s'intéresser aux dépenses improductives.

- Le coût de l'importation de produits pétroliers, dont l'utilisation est notre contribution majeure aux émissions de gaz à effet de serre, paraît être de l'ordre de 150 milliards d'euros par an.
- Notre défense nationale est orientée vers des pays ennemis n'existant plus; les soldes alimentent l'économie nationale; les dépenses d'équipement constituent du gaspillage. Des milliards d'euros devraient pouvoir être économisés chaque année.
- Les mortalités et morbidités prématurées évitables (accidents de la route, éthylisme, tabagisme, etc.) entraînent des dépenses alimentant notre économie, mais avec un coût humain notable et d'importantes pertes sociales difficiles à chiffrer.
- La consommation de substances interdites à la vente et à la consommation (haschisch, cocaïne, héroïne, etc.) contribue à entretenir des importations sans bénéfices douaniers, et une délinquance désagréable et coûteuse. Une régularisation de ce marché est indispensable.
- La politique agricole commune (PAC) conduit à détruire lentement la structure de nos terres arables et à produire des biens exportés à perte ruinant des paysans du tiers monde, sans pour autant ralentir la disparition de nos propres entreprises paysannes. Ce gaspillage devrait cesser.
- L'aide aux chômeurs et aux sous-employés permet de maintenir des activités économiques sans bénéfice net pour le pays. On devrait pouvoir mieux faire.

Sans aller dans les détails, on peut estimer que l'élimination des gaspillages sus-mentionnés est de nature à éponger notre dette nationale en moins de dix ans.

Accélérer les économies d'énergie, et passer des énergies fossiles aux énergies renouvelables prendra plus de temps. Il paraît toutefois possible d'assurer cette transition en peu de décennies, avec une croissance sociale considérable, sans croissance économique au sens habituel de ce terme.

Est-ce utopique ??

Jeûne pour vivre sans nucléaire

À trois, nous avons décidé d'entamer un jeûne politique, à durée indéterminée, le 21 juin 2004, à Paris.

Par cette action non-violente, nous souhaitons sensibiliser l'opinion publique et obliger le gouvernement à décider d'une politique de sortie du nucléaire. Deux demandes précises et concrètes lui sont ainsi formulées : la réorientation des budgets de la recherche vers les énergies renouvelables et l'abandon du projet de réacteur EPR.

Qui sommes-nous?

Nous sommes tous trois militants ou salariés associatifs, actifs depuis de nombreuses années dans les luttes non-violentes et dans les réseaux antinucléaires: Michel Bernard, né en 1958, est, entre autres, le fondateur et le rédacteur de la revue Silence; Dominique Masset, né en 1952, est membre du collège national et trésorier du mouvement Appel pour une insurrection des consciences; André Larivière, né en 1948, est salarié du Réseau Sortir du Nucléaire. Nous avons tous déjà participé à un ou plusieurs jeûnes.

Ce jeûne à durée indéterminée «Vivre sans nucléaire» est soutenu par le Réseau sortir du nucléaire, les Amis de la Terre France, le MAN, Agir pour l'environnement et Greenpeace France (à confirmer).

Nous comptons sur le soutien des groupes régionaux pour relayer notre action et lui donner une ampleur nationale.

Ouvrez donc les yeux!!

par Marie - Louise Duboin

e quotidien londonien "The Gardian" publiait récemment un article traduit par Courrier international sous le titre «Pourquoi les gains de productivité menacent la croissance». L'auteur, Jeremy Rifkin, que la Grande Relève a souvent cité¹ y revient sur un sujet qui est à la base de nos analyses et propositions. Mais il apporte, dans cet article, de nouveaux chiffres qu'il est bon d'avoir en mémoire, tant ils sont éloquents.

CHUTE DES EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE
Les premiers concernent la diminution des
emplois dans l'industrie depuis 1998 : 12 % aux
Etats-Unis, 14 % au Royaume-Uni, alors même
que la croissance de la production dans ce secteur
y est très forte depuis quatre ans.

Il ne s'agit pas de délocalisations vers les pays dits émergents, comme le prouve l'exemple de la Chine : entre 1995 et 2002 l'industrie chinoise a perdu plus de 15 millions d'emplois (soit 15 %) alors qu'elle exporte de plus en plus. Et si on prend les résultats mondiaux, au cours des vingt dernières années, la production industrielle a augmenté de 30 % et "liquidé" 31 millions d'emplois...

Si ce rythme ne fait que se poursuivre, on peut dire que la fin de l'ère du travail en usine est pour 2040. Mais on prévoit qu'il va plutôt s'accélérer. Quand on évoque ces faits, il se trouve toujours quelqu'un pour vous dire qu'il s'agit d'un glissement des emplois vers un autre secteur. Et pour faire savant, certains vous citent même les "cycles de Kondratieff" en affirmant que les nouvelles technologies, quand elles apparaissent, suppriment effectivement des emplois, mais seulement pendant une période creuse, toujours suivie par une reprise quand les travailleurs évincés se sont recyclés pour s'adapter aux nouvelles technologies.

Cette conviction ne vaut plus rien. Si les paysans chassés de leurs champs ont, au siècle dernier, trouvé des postes à l'usine, leurs descendants, inutiles désormais dans l'industrie, n'en trouveront plus dans le secteur des services.

Chute des emplois dans les services J. Rifkin donne deux exemples chiffrés. Le premier concerne l'utilisation d'internet. Il cite une banque américaine qui employait 2.000 employés pour gérer ses dépôts. Depuis qu'elle utilise la "toile" elle n'a plus besoin que de 180 personnes pour accomplir les mêmes tâches.

Le second exemple est celui de la reconnaissance vocale. Comme on sait que beaucoup de centres d'appels et autres opérateurs (les réser-

vations des compagnies aériennes entre autres) emploient en Inde un personnel compétent et bien meilleur marché qu'en Occident, on pourrait, là aussi, en déduire qu'il n'y a pas suppression d'emplois mais délocalisations. La vérité est que le nombre de celles-ci est insignifiant en regard des suppressions. Et J. Rifkin cite l'opérateur téléphonique Sprint : en remplaçant ses employés par l'utilisation de la technique de reconnaissance vocale, il a augmenté son chiffre d'affaires de 4,3 % tout en diminuant ses effectifs de... 11.500 personnes.

LA CONCLUSION À TIRER

Il n'y a là aucun mystère et contrairement à nos économistes patentés mais bornés, il n'y a pas lieu de s'étonner si la reprise américaine actuelle (et pour elle, merci aux guerres de G.W. Bush) se fait sans création conséquente d'emplois : au troisième trimestre de 2003 les gains de productivité y ont atteint un record, 9,5 %, les plus forts depuis la fin de la seconde guerre mondiale!

«L'économie de marché porte en elle ses propres limites» en conclut Jeremy Rifkin. Quand quelque soixante ans plus tôt, Jacques Duboin voyait déjà venir cette fin, c'était peut-être moins évident parce que, s'il avait sous les yeux les destructions de vivres, la course aux armements et des automatisations dont il était seul à voir la portée, il n'avait pas les données actuelles sur lesquelles s'appuie Rifkin. Mais avec celles-ci, comment peut-on encore promettre que la "reprise", qui (paraît-il) arrive, va résoudre le problème du chômage, et donc celui de la misère ?

Quand les gouvernements tentent de leurrer ainsi l'opinion pour faire avaler la pilule des réformes des retraites et de la sécurité sociale, on peut y trouver une certaine logique : celle de leurs amis gros actionnaires dans les assurances ou les sociétés pharmaceutiques. Mais par contre, quand ce sont les syndicats ou des partis qui se veulent "sociaux", et qu'ils épuisent leurs forces à réclamer des emplois qui disparaissent de façon inéluctable, il est évident qu'ils se fourvoient. Pourquoi n'ouvrent-ils pas plus les yeux que les économistes dans l'abbaye de Sainte-Economie²? Pourquoi réclamer toujours un salaire proportionnel à l'avoir produit, et refuser, a priori, l'idée de percevoir un revenu pour être ?

1. Voir, en particulier, le numéro spécial *GR* 972, de décembre 1997 intitulé "La fin de quel travail?"

JE PEUX PUS, LA FUMEÉDU CIGARE TUE PIQUE VES YEUX

2. Allusion a une scène particulièrement drôle du livre de Jacques Duboin intitulé "Kou, l'ahuri, ou la misère dans l'abondance", publié en 1934 ... et mis en scène au théâtre belge en 1996.

L'aveuglement idéologique de la Commission et des gouvernements de l'Union européenne nous conduit à moyen terme à une pénurie généralisée d'énergie. Le changement de statut d'EDF et GDF, premier pas vers la privatisation, en constitue en France une étape décisive.

Retour à la bougie...

par Jean-Pierre Mon

e n'étais pas bien vieux avant la guerre de 39-45 mais je me souviens très bien des coupures de courant que nous subissions fréquemment, surtout en été lorsque le niveau de l'eau baissait dans la Castellane, petit cours d'eau des Pyrénées Orientales qui passe à Molitg les Bains et qui alimentait un barrage où une turbine fournissait l'énergie électrique... à fréquence variable. Je me rappelle aussi des coups de téléphone fréquents que donnait mon père à l'usine électrique d'Axat (Aude) pour essayer de savoir dans combien de temps le courant serait rétabli dans le secteur où nous habitions à Perpignan. Je me souviens enfin de l'état folklorique de la distribution électrique à Toulouse où certains quartiers étaient alimentés en courant continu, et les autres en 110... ou 220 volts alternatifs. Ce qui ne manquait pas de poser quelques problèmes pour les appareils électro-ménagers lorsqu'on changeait de quartier!

Ce ne sont là que quelques exemples des "inconvénients" supportés par les clients ordinaires des compagnies de "grands électriciens", que l'on appelait couramment les "trusts électriques", qui assuraient alors la fourniture de l'électricité en France.

Sous équipés en moyens de production et de transport, incapables de développer un programme hydraulique ambitieux, ils profitaient de leur position dominante pour imposer des tarifs élevés aux usagers, aux industriels, notamment aux PMI, et aux collectivités locales distributrices. Il n'y avait pas d'interconnexion de réseaux et les coupures de courant étaient très fréquentes.

C'est pour pallier ces dysfonctionnements et fournir au pays le potentiel énergétique dont il avait besoin que la nationalisation du secteur électrique français a été inscrite au programme du Conseil National de la Résistance et que l'entreprise publique EDF a été créée en 1946.

La nationalisation a été préférée à l'étatisation par le personnel et surtout par les collectivités locales, autorités concédantes de la distribution de l'électricité et représentantes des usagerscitoyens. Ce choix s'est traduit notamment par le tripartisme du Conseil d'Administration (représentants de l'État, des usagers, du personnel) et par l'établissement de contrats de régula-

tion pluriannuels État-EDF fixant les engagements de performances au service de l'intérêt général et des usagers. Il est ainsi permis d'affirmer que "EDF appartient à la Nation". «Ce sentiment a été renforcé par le fait que, depuis des décennies, l'État n'a plus apporté de contribution financière à l'entreprise en capital, comme il aurait pu le faire en bon propriétaire. Les investissements, parfois très lourds, comme le programme nucléaire et celui du réseau grand transport, ont été financés par l'autofinancement et les obligations (emprunts EDF), dont les charges ont toujours été supportées par les tarifs payés par les usagers. Dès lors s'est constamment trouvé confirmée, et renforcée, l'idée qu'EDF, en particulier ses actifs, tels que les centrales de production ou le réseau de transport, n'appartiennent pas à l'État mais aux usagers-citoyens, ce qui contribue ainsi à garantir la qualité et l'efficacité du service public de l'électricité au service de ces usagers1».

À ce jour, on peut dire qu'EDF a parfaitement rempli sa mission de développement d'un service public de l'électricité en pratiquant des tarifs qui sont parmi les plus bas d'Europe.

De quel droit, au nom de quoi, au profit de qui, va-t-on nous spolier de ces biens que nous avons payés avec nos factures d'électricité ?

LA MARCHE À LA PRIVATISATION

En février 2000, la loi de transposition de la Directive européenne qui ouvre les marchés intérieurs de l'électricité à la concurrence a été adoptée par le Parlement Français. En mars de la même année est créée la Commission de régulation de l'électricité (CRE), instance de surveillance de la mise en œuvre de la concurrence. Un an après, présentant son bilan, son président se réjouit de la réalité de l'ouverture du marché français à la concurrence : «depuis un an, le marché français de l'électricité vit une révolution silencieuse, sans heurt ni cri»². 66 sites de production ont choisi un autre prestataire et les lignes à haute et très hautes tensions qui maillent le territoire français ne sont plus la propriété d'EDF mais appartiennent à une instance "indépendante à l'intérieur d'EDF", le Réseau de transport de l'électricité (RTE). La CRE a imposé à EDF et au RTE une séparation de leurs comptes. Elle veut aussi promouvoir la construction d'un véritable marché européen où le courant circule «sans entrave physique ou économique»² pour

1. "Collectif Jean Marcel Moulin", EDF, mars 2003 sous le titre: "Une privatisation annoncée qui masque une spoliation à venir de la collectivité nationale".

2. Le Monde, 16/01/2001.

de la privatisation de son réseau électr Faillite du premier distributeur L'Etal a citra imposer des compares de courant pour la desustème (curatée mon

d'électricité en Californ La Californie veut redonner vie au service public

intensifier ainsi la concurrence de façon à «améliorer la sécurité d'approvisionnement des consommateurs» qui n'est pas mise en cause «tant qu'il y a adéquation de l'offre et de la demande»². Ce qui, souligne son président, n'était pas le cas en Californie et a provoqué d'importantes pénuries de courant dans cet État. Mais, heureusement, en Europe, la plupart des pays sont en surcapacité de production. Nous y reviendrons pourtant dans un prochain article.

Ce discours libéral a été repris aussi bien par la droite, ça va de soi, que par la gauche, c'est plus surprenant ("Jospin, j'ose pas!"), et bien entendu par les directions des entreprises publiques (GDF est aussi concernée) en invoquant la sacrosainte ouverture à la concurrence qui impose la conquête de marchés à l'extérieur pour compenser les parts de marché qu'il faut abandonner en France. D'où la nécessité de se procurer des capitaux pour financer le développement à l'international et donc d'ouvrir le capital aux actionnaires privés, puisque l'État-actionnaire n'a rien versé depuis des décennies. Mais, heureusement que le ridicule ne tue plus depuis longtemps, car le comble de l'incohérence concurrentielle franco-française est que Gaz de France veut investir 16 milliards d'euros «pour devenir européen et produire de l'électricité (2.500 mégawatts en Europe...»³, tandis que le président d'EDF veut «structurer la présence d'EDF dans le secteur gazier à l'échelle européenne»3. Pour l'une comme pour l'autre, le recours à l'emprunt étant très limité, seule une augmentation du capital de l'entreprise peut permettre la réalisation de ces projets : c.q.f.d !!

Pourquoi changer de statut?

Le principal argument invoqué est que le statut public constituerait un obstacle stratégique. Ce serait une asymétrie scandaleuse puisque «EDF peut racheter des opérateurs privés mais non l'inverse». Conserver ce statut laisserait planer le soupçon d'une connivence entre le législateur et l'opérateur, discréditant la régularité de la transposition en France de la directive européenne sur le marché de l'électricité présentée comme "frileuse" ou même factice.

Sur un marché concurrentiel ouvert, EDF constituerait une "singularité fatale" : l'entreprise publique EDF «serait tenue à l'écart des recompositions essentielles puis progressivement isolée pour finir par dépérir». L'exposé des motifs de la loi sur le changement de statut d'EDF et GDF en débat au Parlement résume ces arguments : «il apparaît nécessaire, pour leur permettre de développer leurs activités en France comme en Europe en disposant des ressources financières nécessaires et d'une possibilité accrue de conclure des alliances, de soumettre EDF et GDF au droit commun des sociétés et d'abroger le principe de spécialité qui cantonnait leurs activités respectives dans le domaine de l'électricité et du gaz».

Une des conséquences principales du changement de statut, avec l'ouverture du capital, serait d'abord l'introduction inévitable de nouvelles formes de gestion dans le fonctionnement des deux entités, puisque la seule présence d'actionnaires privés donne des droits de surveillance sur la gestion d'une société, même si ces actionnaires sont minoritaires4. Signalons enfin que, à partir du tiers du capital, les actionnaires peuvent bloquer toutes les décisions prises en assemblée générale extraordinaire, c'est-à-dire toutes les décisions importantes de la société. Si, pour l'instant⁵ le ministre de l'économie et des finances a limité la part des actionnaires privés à 30%, le danger n'est pas écarté puisqu'une fois la loi votée, il suffit d'un simple décret pour que la part des capitaux privés puisse augmenter et dépasser le seuil du tiers du capital.

On sait aussi que pour les grands actionnaires privés, et notamment pour les fonds de pension américains, le régime de fonctionnement normal d'une entreprise est de fournir aux actionnaires un rendement qui soit le plus élevé possible. Lorsque ce n'est pas le cas, comme l'expérience l'a bien souvent montré, ils vendent leurs titres. Ce qui provoque généralement la chute libre du cours en Bourse. En fait, par idéologie, le gouvernement français (et non la Commission de Bruxelles) adopte une logique financière qui fait une confiance aveugle "aux forces du marché". Et pourtant, les grandes entreprises, premières "bénéficiaires" il y a quatre ans de l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité, commencent à déchanter : alors qu'elles attendaient une baisse des prix et la sécurité des approvisionnements sur le long terme pour des installations qui consomment des millions de kilowatts par an, elles se voient imposer, lors du renouvellement de leurs contrats, un prix unique de l'électricité en Europe indexé sur les coûts de productions marginaux incluant les difficultés d'approvisionnement gaziers de certains producteurs allemands et l'envolée du prix du baril de pétrole. En définitive, «le prix du mégawatt se négocie dans l'Union européenne autour de 31-32 euros, en augmentation de 30% en un an⁷. Pour les entreprises françaises qui avaient pris l'habitude d'une électricité bon marché, le contrecoup est terrible. Pour 2004, la facture de la SNCF, troisième consommateur français derrière Eurodif et Arcelor, va augmenter de 40%, soit de 122 millions d'euros [...] À ce rythme, l'Europe et la France risquent bientôt de commémorer leurs industries disparues»6.

- Le Monde, 16/01/2001.
- 3. Le Monde, 05/12/2003.
- 4. Voir les articles L 225-103. L 225-203, L 225-231, L 223-37 et L 225-252 du Code du commerce.
- 5. Déclaration de Nicolas Sarkozy du 27 mai 2004.
- 6. Le Monde, 11/06/2004.
- $7._{NDLR}$ C'est nous qui souli-

Vive l'Amérique de Michael Moore et de quelques autres

par Paul Vincent

Il devient heureusement de moins en moins nécessaire, surtout depuis son récent triomphe au Festival de Cannes, de faire de la publicité pour ce joyeux spécirien d'une autre Amérique.

Il avait peu auparavant répondu avec beaucoup de bon sens à une question stupide, disant qu'il n'avait pas plus honte aujourd'hui d'être américain qu'il n'en avait jamais été fier, vu qu'il n'y était pour rien, mais qu'en fait, il n'en était pas trop mécontent.

On peut penser qu'à l'opposé, tel autre qui se proclame fier d'être français et manifeste des préjugés racistes, serait, sans plus de raison, tout aussi fier d'être juif, arabe ou noir si le hasard en avait décidé autrement, et tant mieux pour lui.

En préface à son dernier livre, dont la traduction est parue récemment aux éditions *La Découverte* sous le titre : "*Tous aux abris !*", Michael Moore a cru bon d'ajouter à l'intention de ses lecteurs français quelques explications pour les aider à comprendre les Américains.

Il estime que la majorité de ses compatriotes sont des gens tout à fait progressistes mais que «leur problème, c'est l'absence totale de leaders progressistes crédibles et suffisamment déterminés». C'est dire que son hostilité à George W. Bush ne le fait pas se jeter aveuglément dans les bras de tous ses adversaires, contrairement à l'attitude de ce dernier, pour lequel quiconque se proclame "antiterroriste" mérite d'être admis ou réintégré, comme le colonel Kadhafi, dans "le camp du Bien".

Pour Michael Moore, l'excuse du comportement, et en particulier du vote ou aussi du non-vote des Américains, c'est «l'état d'ignorance obligatoire qui nous est imposé dès l'école, où nous n'apprenons pratiquement rien sur le reste du monde, et qui se perpétue pendant toute



notre vie adulte à travers l'action des médias, lesquels font passer à la trappe toute information en provenance l'étranger qui ne concerne pas directement les Etats-Unis... 82 % d'entre nous n'ont même pas de passeport! Nous ne sommes qu'une infime poignée à connaître une autre langue que l'anglais...»

Concernant la façon

dont les Américains se sont si facilement laissé entraîner dans une nouvelle guerre contre Saddam Hussein, il fait les remarques suivantes : «Nous avons gagné la guerre froide sur un forfait : l'Union Soviétique, grâce à M. Gorbatchev, a tout simplement décidé d'abandonner la partie... La RDA s'est effondrée parce que ses habitants ont commencé à descendre dans la rue et à briser le Mur à coups de marteau. Vous vous rendez compte? Une dictature qui tombe sans qu'un coup de feu soit tiré! Même chose en Afrique du Sud : un peuple qui se libère tout seul sans qu'on ait besoin de le bombarder! En fait, au cours des dix ou quinze dernières années, on pourrait citer deux bonnes douzaines de pays qui se sont libérés grâce à une combinaison de pressions internationales et - ce qui est plus important encore - de rébellion non violente de leurs propres citoyens. Sauf que, vu que nous ne savons rien de ce qui se passe au-delà de Brooklyn et de Malibu, on ne nous a pas informés de cette méthode fort efficace pour se débarrasser des régimes oppressifs. Dès lors, pas étonnant que les Américains aient avalé toutes les salades qu'on leur a vendues sur l'Irak (le fameux "lien" entre Saddam Hussein et le 11 septembre étant ma salade préférée).» Puis il interpelle à leur tour les Français : «C'est quoi votre excuse à vous? Comment avez-vous pu laisser vos dirigeants grignoter ce système de protection qui vous différencie de l'Amérique ? Le modèle français, c'était "tous solidaires": libre accès aux soins de santé, éducation libre et gratuite, bref liberté et gratuité pour tout ce qui concerne le bien-être minimal de tous vos concitoyens. Mais c'est de moins en moins vrai, et j'ai l'impression que la France ressemble de plus en plus aux Etats-Unis... Allez, les Français, ressaisissez-vous! Vous êtes des gens instruits. Vos médias vous parlent aussi de ce qui se passe au-delà de vos frontières. Vous voyagez. Vous connaissez la valeur de l'éducation. Ces derniers temps, vous avez été la conscience morale de la communauté internationale. Je vous demande humblement de faire preuve des mêmes qualités morales au moment de défendre les droits sociaux des plus défavorisés d'entre vous. En matière de politique économique, d'emplois et de services pour les pauvres et les immigrés, n'imitez surtout pas le modèle américain !»

Son précédent livre ("Stupid White Men", ou dans l'édition française, "Mike contre-attaque") s'était vendu dans le monde à plus de quatre millions d'exemplaires (dont 150.000 en France, répartis entre La Découverte et 10/18), devancé seulement par "Harry Potter".

L'affaire avait pourtant mal commencé. C'est le 10 septembre 2001 (la veille du fameux 11 septembre) qu'étaient sortis les premiers 50.000 exemplaires destinés aux Américains, et ce premier tirage restera bloqué pendant cinq mois cependant que l'éditeur le harcelait pour qu'il réécrivît une partie de son livre et en supprimât tous les passages pouvant ternir l'image de leur intrépide chef de guerre. Devant sa mauvaise volonté, il fut envisagé d'envoyer les 50.000 exemplaires au pilon, mais la menace s'étant ébruitée, ce fut un tollé de la part des lecteurs, distributeurs et bibliothécaires. Dans un pays où beaucoup restent attachés à leurs libertés et à leurs droits fondamentaux, et où pour les autres le patriotisme n'a pas l'habitude d'étouffer les intérêts financiers, aussi dérangeant que fût Michael Moore, il n'était guère possible de faire taire quelqu'un qui ne faisait qu'exercer ses droits de citoyen américain, ni d'empêcher d'écrire des livres et de réaliser des films un auteur à succès. Au moment où on lui attribuait la Palme d'Or à Cannes, son précédent film "Bowling for Columbine", sorti en 2002, faisait encore l'objet de 10 projections hebdomadaires dans deux salles parisiennes, où "Roger et moi" et "The Big One", des films encore plus anciens, continuaient d'être périodiquement reprogrammés. Et si, pour ne pas s'attirer les foudres de l'administration Bush, l'éditeur américain de "Stupid White Men" n'osa jamais en effectuer de trop gros tirages qui eussent semblé vouloir en encourager la vente, il en est aujourd'hui à plus de cinquante réimpressions. Bien qu'obtenu à son corps défendant, j'imagine que ce succès ne doit pas trop le faire souffrir.

Un autre cinéaste américain : Morgan Spurlock, pour réaliser son documentaire "Super Size Me", s'est comporté en véritable kamikaze, démontrant au péril de sa vie qu'on pouvait arriver à se suicider simplement en mangeant chez Mac Do matin, midi et soir. Il a été fort heureusement stoppé par ses médecins au bout d'un mois de ce régime, «après qu'il eut grossi de 12 kilos, fait bondir son taux de cholestérol et amené son foie au bord de la cirrhose». Mac Donald's avait vivement condamné ce comportement "irresponsable", mais il a apporté d'importantes modifications à ses menus, ce qu'il fait aujourd'hui savoir sur des pages entières de publicité dans tous nos quotidiens. Pour plus de précaution, les chaînes de "fast-food" avaient quand même fait voter en mars par le Congrès américain une loi les mettant à l'abri des poursuites que pourraient leur intenter certains de leurs clients.

Dans un genre plus sérieux, quoique faisant souvent preuve de beaucoup d'humour, notamment dans un récent documentaire tourné sur lui par les Japonais, il y a encore l'infatigable Noam Chomsky. Âgé aujour-d'hui de 75 ans, il a acquis la notoriété tout d'abord comme linguiste et c'est à ce titre qu'il est connu par les enseignants en langues du monde entier. Puis il s'est lancé dans l'action politique, condamnant en de nombreuses occasions l'action officielle des Etats-Unis, ou celle plus ou moins secrète de la CIA, dans le Sud-Est Asiatique, au Timor oriental et en Amérique Latine. C'est seulement depuis quelques années que l'on a traduit en français ses ouvrages les

plus anciens, notamment au *Serpent à Plumes "La Fabrique de l'opinion publique"*, un imposant travail de recherche de type universitaire du genre Pierre Bourdieu, qui a de quoi séduire les intellectuels, mais n'était guère susceptible de soulever les foules, surtout américaines.

Plus accessibles et plus percutants, ses entretiens avec notamment Denis LE BARON DU MEDET
VAT-IL SEDEWRER WI-TLÊME?

J'AURAIS
TROP PEUR DE
TI'EMBISONNER

MASSERTE.

Robert sont parus directement en français aux éditions *Les arènes* en 2002 sous le titre : "*Deux heures de lucidité*". Quant à son dernier ouvrage, "11/9 - *Autopsie des terrorismes*", il a été publié en France, toujours au *Serpent à Plumes*, presque aussi vite qu'aux États-Unis. Le documentaire japonais que j'évoquais : "*Noam Chomsky : pouvoir et terreur*", des entretiens et conférences postérieurs au "11 septembre", passait encore début juin dans deux salles parisiennes, de même qu'un documentaire canadien de 1993 : "*Chomsky, les médias et les illusions nécessaires*" (mais attention, celui-ci dure 2 h 45 !).

Le Baron Seillière connaît-il bien ce qu'il achète, et ce qu'il va devoir vendre ? En faisant acquérir fin mai par "Wendel Investissements", pour 660 millions d'euros, 60 % du Groupe *Editis*, et en particulier les Editions *La Découverte*, il est en effet devenu le diffuseur en langue française des propos iconoclastes de Michael Moore. Espérons qu'il ne sera pas comme en Amérique l'objet de pressions allant à l'encontre de ses intérêts financiers.

Je vois aussi dans le catalogue de cet éditeur "Le gouvernement des riches", un ouvrage écrit par Michaël Moreau, journaliste à France-Soir, et présenté ainsi : «Un bilan sans complaisance des mesures antisociales du gouvernement Raffarin et, enquêtes à l'appui, des révélations étonnantes sur l'influence qu'exerce sur lui le lobbying du Medef et des idéologues ultralibéraux». On trouve également dans ce catalogue plusieurs ouvrages d'Alain Lipietz, qui n'est pas non plus de tendance "vert tendre" à l'égard du Medef, et j'en passe…

Ne risque-t-il pas d'y avoir conflit d'intérêts entre l'éditeur Ernest-Antoine Seillière et Ernest-Antoine Seillière patron du Medef ? Et d'aucuns ne vont-ils pas évoquer Dr Jekyll et Mr Hyde ?

Devant le spectacle constant de la gloutonnerie capitaliste, dont ceci n'est que la plus récente illustration, je penserais plutôt au "Nakal", cet animal dévastateur aux ordres de Shiva. J'en avais découvert, il y a quelques années, au milieu d'autres sculptures d'un temple khmer, une représentation qui se réduisait à une gueule grande ouverte : le guide nous avait expliqué que c'était tout ce qu'il restait de lui après qu'il se fut dévoré lui-même!



Depuis que Yohann est installé à Montréal, il ne fait pas que s'occuper du site de la *GR*, il trouve aussi le temps de lire et de nous faire profiter de ses lectures. S'étant plongé dans l'œuvre de Rudolf Steiner voici ce qu'il y a découvert :

De Steiner à Duboin

par Yohann Grelier-Dahbi

- Philosophe et pédagogue autrichien (1861-1925).
 Il est à l'origine du mouvement anthroposophique, de l'agriculture biodynamique.
- 2. Les aspects fondamentaux de la question sociale, 1919.
- 3. La plus grande partie de la littérature sur la triarticulation n'existe pour l'instant qu'en allemand. On peut trouver sur le site de l'Institut pour une triarticulation sociale (www. triarticulation. org) la traduction française de trois des quatre chapitres de l'ouvrage cité.
- Dans tout ce qui suit, les citations en italiques sont tirées des chapitres 2 et 3 de la traduction citée cidessus.
- 5. GR 1041, mars 2004.
- 6. NDLR: Avec cependant deux nuances, l'une due au fait que nous ne pensons pas qu'aujourd'hui la valeur d'une marchandise puisse être déterminée par la auantité de travail humain: l'autre sur la réticence que nous éprouvons à confier la gestion à une institution spécialisée, préférant plutôt chercher comment la démocratiser grâce à des Conseils économiques et sociaux très
- 7. Si certains services doivent restés centralisés, ce sont ceux qui doivent être coordonnés, comme l'énergie et le réseau ferré.

 M-L D.

udolf Steiner¹ propose dans son livre Kernpunkte der sozialen Frage² une nouvel-✓le organisation sociale, qui pourrait bien conduire à une économie distributive. Il tente de partir de la réalité afin d'ajuster au mieux son analyse. Il étudie l'organisme social comme un tout, qui a ses particularités propres, et qui est en constante évolution. C'est pour cette raison que la triarticulation³ doit être considérée comme un processus et non un système abouti. Il modélise alors un organisme social basé sur trois institutions: une institution économique, une juridique et une spirituelle. Il définit vers quels principes naturels ces organisations doivent tendre pour mener la société à un équilibre, et les hommes à un épanouissement personnel.

L'institution économique doit prendre en charge ce qui concerne strictement la production, la circulation et la consommation des marchandises. Or, à son époque, et aujourd'hui encore plus, le domaine de l'économie ne se limite pas à ces aspects. Les intérêts des sociétés privées se sont immiscés dans les décisions politiques au détriment de l'intérêt collectif. Comme il le dit si bien «Que les hommes introduisent les intérêts servant la vie économique dans la législation et l'administration de l'État constitutionnel, et toute juridiction ne sera plus que l'expression de ces intérêts économiques»⁴.

La place prépondérante qu'a acquise l'économie dans l'organisation sociale conduit à un déséquilibre. «Dans le circuit économique où ne devrait circuler que la marchandise, la force de travail et les droits circulent aussi». La "marchandise" correspond à toute chose transformée par l'homme pour être consommée. Les "droits" correspondent par exemple à l'exploitation des richesses du sous-sol dans un but d'enrichissement personnel alors qu'elles sont le patrimoine de la collectivité. Le terme "marché du travail" reflète bien à quel point cette circulation de la force de travail est ancrée dans notre société : un C.V. doit être rédigé pour "vendre" au mieux un travailleur.

R. Steiner poursuit: «Dans un organisme social sain, il doit être mis en évidence que le travail ne peut être payé. On ne peut pas, comme on le fait dans le cas d'une marchandise, lui attribuer une valeur économique. Ce n'est que la marchandise produite par le travail qui aura une telle valeur, en comparaison avec

d'autres marchandises. De quelle façon et dans quelle mesure un homme a à travailler pour le maintien de l'organisme social, cela doit être réglé sur la base de ses capacités et en tenant compte des conditions d'une existence digne et humaine». Ce qui va dans le sens de la troisième proposition qu'a formulée⁵ M-L Duboin, concernant la séparation de la gestion des biens de celle des personnes. De sorte que la valeur d'une marchandise devient simplement «dépendante de la nature et de la quantité du travail». Il ajoute également que toute personne peut choisir son activité, elle fournira ainsi à l'organisme social ce dont il a besoin pour son bon fonctionnement et elle pourra compter sur une rémunération juste, discutée par les institutions dénuées de tout intérêt, si ce n'est celui de l'Homme. Nous voyons ici très bien que ces observations conduisent à l'instauration d'un système économique distributif, géré par une institution spécialisée⁶.

Ce qu'il précise, c'est l'environnement qui doit interagir avec une telle institution, avec en premier lieu une institution juridique, correspondant à l'État qui retrouve alors son indépendance. Sa fonction se limite à la législation et à la bonne exécution des décisions judiciaires, en fait, à ce qui concerne «les rapports d'homme à homme». L'État ne possède plus une direction centralisée de certains secteurs comme l'énergie ou les réseaux ferrés7. «Une évolution saine donnera à la vie économique son indépendance et à l'État politique la faculté d'agir, par la législation, sur le corps économique», comme aujourd'hui France Télécom est tenue de laisser un nombre donné de cabines téléphoniques en service même si elles ne sont pas jugées rentables.

Ceci peut surprendre de prime abord. Or cela permet en réalité à l'homme de prendre conscience de ses droits, indépendamment de sa relation à l'entreprise.

À la production et aux rapports d'homme à homme s'ajoutent les facultés individuelles de chacun. L'**institution spirituelle**, dans un sens très large, concerne donc aussi bien les domaines du culturel, du social, de l'écologique, de l'humain, que du spirituel, où chacun pourra s'exprimer librement. L'existence reconnue de cette troisième composante permet à chacun d'intégrer ses valeurs dans le quotidien en allant interagir avec les composantes législative et éco-

nomique. Steiner observe que cette partie de l'organisme est souvent placée en dehors du quotidien par les individus. Il ne suffit plus d'aller à la messe le dimanche. «Il faut que la vie de tous les jours devienne conforme à la vie de l'esprit». La reconnaissance de la vie associative dont parle R. Poquet⁸ serait un pas dans cette direction.

Ces trois catégories sont de nos jours bien réelles. Cependant, n'ayant pas conscience d'elles-mêmes et de leur devoir d'interaction les unes envers les autres, elles sont en conflit. La sphère économique est largement prédominante et nuit aux intérêts collectifs. Pour pallier ce déséquilibre, la sphère appelée ici spirituelle se développe fortement. Elle se manifeste de plus en plus à travers les contestations d'ONG. Elle se trouve également intégrée au quotidien comme le montre le développement de l'agriculture biologique, le commerce équitable... Une première étape consiste donc en une prise de conscience de l'existence de chacune de ces trois sphères.

À travers sa description de l'organisme social, R. Steiner envisage d'orienter le système actuel vers une organisation structurante consciente. Pour cela, il faut préserver à l'individu la possibilité d'entreprendre lorsque les activités développées servent la communauté. Le "contrat civique" développé par M-L. Duboin garantit, dans le même esprit, une libre entreprise, tout en s'assurant d'une utilité collective de la structure envisagée. La propriété privée doit donc être mise au service de l'intérêt général. À ce stade, la question n'est plus «de chercher par quel moyen on peut supprimer la propriété du capital, mais de trouver comment cette propriété peut être administrée pour qu'elle serve au mieux les intérêts de la collectivité». C'est là qu'intervient l'État juridique qui doit définir les conditions d'utilisation de la propriété privée et régler les transferts de droits, sans s'octroyer la possibilité de gérer ces biens. Il ne doit pas non plus juger de la situation, mais seulement s'appuyer sur les lois établies en accord avec les institutions spirituelles qui, elles, sont aptes à se prononcer humainement.

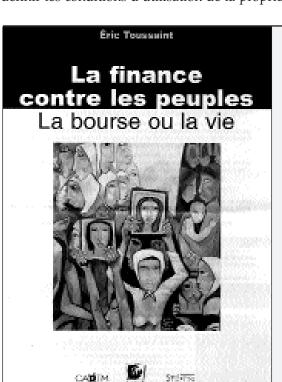
Finalement, les avantages apportés par un tel système social rejoignent clairement les avantages d'une économie distributive. Ainsi, pour R. Steiner: «Dans l'organisme social sain, l'argent ne sera que critère des valeurs; car derrière chaque pièce de monnaie, derrière chaque billet de banque, se trouve une valeur de production, par rapport à laquelle le possesseur de l'argent a pu avoir accès à ce dernier. De par la nature des choses, des institutions s'avéreront nécessaires, qui retireront à l'argent sa valeur pour son possesseur, lorsque cet argent aura perdu la signification indiquée».

De plus, «l'objectif est le remplacement de la relation de salaire, par la relation contractuelle de partage, concernant la production fabriquée en commun par le dirigeant et l'ouvrier; cela en liaison avec l'ensemble de l'institution de l'organisme social».

Il précise également que la perspective du gain dans un tel environnement n'a plus lieu d'être, car le mode de pensée capitaliste évolue lorsque la vie spirituelle peut s'épanouir librement: elle offre une compréhension nouvelle de la communauté.

En France, on trouve sous-jacentes ces trois composantes de l'articulation sociale, dans la devise nationale, que cite R. Steiner : la **liberté** doit se retrouver dans le domaine de l'Esprit, appelé ici spirituel, l'**égalité** doit se manifester dans le domaine du juridique et la **fraternité** doit permettre une coopération dans le domaine économique...

8. *GR* 1044, juin 2004.



Nous venons de recevoir un gros livre (640 pages) qui nous a paru tellement intéressant et bien fait, que nous en préparons l'analyse pour un prochain numéro. Mais l'éditeur, le *Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers monde* (CADTM) propose à nos abonnés une offre spéciale : 20 % de réduction sur le prix d'un exemplaire (soit **20 euros** au lieu de 25) et l'envoi gratuit à domicile.

Il suffit pour cela de leur passer commande de

LA FINANCE CONTRE LES PEUPLES - LA BOURSE OU LA VIE par Éric Toussaint

à

CADTM

345 av de l'Observatoire B 4000 Liège Belgique

(adresse électronique : cadtm@skynet.be)

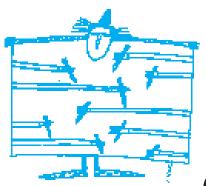
en joignant, outre vos coordonnées bien lisibles (nom, adresse, pays) le chèque de paiement correspondant :

pour la France, chèque à l'ordre du CADTM,

pour la Blegique, virement sur le compte N° 001-2318343-22,

pour la Suisse, virement de 30 FS par exemplaire,

et pour tout autre pays, virement bancaire international sur le compte du CADTM, soit IBAN BE06 0012 3183 4322. Code Swift BIC: GEBA BE BB.



La politique et nos propositions

par Roland Poquet

ans une lettre que vous adressez à Madame Marie-Louise Duboin, vous réagissez aux propos que

j'ai tenus dans le n° 1041 de *La Grande Relève* sur la formation et la distribution des revenus en économie distributive et vous abordez, par la même occasion, la dimension politique du passage d'une économie à une autre.

Avant de vous répondre – et croyez bien que je vais le faire avec beaucoup d'empressement – j'aimerais vous persuader que les responsables de *La Grande Relève* et les collaborateurs réguliers ou occasionnels de cette publication sont extrêmement sensibles aux réactions et aux réflexions des lecteurs : la pertinence des vôtres mérite une réelle attention.

Votre intervention mêlant le politique et l'économique, je me permettrais, pour la clarté du propos, d'aborder séparément l'un et l'autre domaines.

La préoccupation politique se résume à une seule alternative : les partisans de l'économie distributive espèrent-ils prendre le pouvoir et imposer aux Français les principes essentiels de cette nouvelle perspective économique ou comptent-ils sur les élus pour qu'ils adoptent ces propositions? Le premier terme de cette alternative prête évidemment à sourire, sauf à agir par surprise en prenant bien soin de ne pas réveiller les oies du Capitole. Le second terme, par contre, a failli prendre forme au moment du Front Populaire: ce gouvernement s'est contenté d'adopter quelques mesures sociales - certes importantes pour l'époque - mais a renoncé à «changer la règle du jeu». Avec le recul – mais c'est là une opinion toute personnelle – je pense que la situation économique de la France permettait un tel changement, d'autant plus qu'elle était indépendante des intérêts économiques et financiers d'autres pays. Souvenez-vous que Jacques Duboin avait eu l'occasion d'exposer de vive voix à Léon Blum les principes de l'économie distributive, discussion suivie d'une missive restée sans réponse1.

Si je reviens sur ce point d'Histoire, c'est qu'il est révélateur de la position prise par J. Duboin à cet égard :le Mouvement Français pour l'Abondance, ainsi qu'il se nommait à cette époque, était un mouvement d'idées – comme le mouvement Attac actuellement – qui faisait appel aux citoyens et aux politiques. À ceux-ci, sous la pression de ceux-là, de mettre en pratique ces nouvelles mesures économiques et financières puisqu'ils avaient... le pouvoir. Était-ce encore possible en 1984 lorsque le gouvernement

Mauroy, porté trois ans durant par la volonté d'instaurer le socialisme, découvrait qu'unir économie libérale et socialisme revenait à marier la carpe et le lapin ? Suite à la libéralisation des changes monétaires dix ans auparavant, la globalisation de l'économie était en marche, soustendue par la toute-puissance des pouvoirs financiers. Aussi la marge de manœuvre des politiques était-elle devenue très faible. Vingt ans après, elle apparaît quasiment nulle : la mondialisation est irréversible, imposant un capitalisme sauvage dans les pays émergents, parvenant à soumettre à ses lois économiques et financières les gouvernements des pays avancés. Contre-poids inévitable à cette situation que d'aucuns estiment dangereuse : des voix et des écrits multiples s'élèvent pour dénoncer et fustiger les méfaits d'un système qui recherche, au-delà de la simple rentabilité, le profit maximum. Voix de la société civile qui s'organisent, se rassemblent et se font entendre dans le monde entier. Pertinents écrits de philosophes, écrivains, sociologues, artistes, responsables des milieux médicaux et sociaux... Voix et écrits qui font sensiblement évoluer les idées des représentants des pouvoirs exécutif et législatif. Un exemple entre mille? Au cours d'un débat public organisé au Théâtre du Rond-Point à Paris², le sénateur Henri Weber, reprenant une idée du secrétaire général de la CGT Bernard Thibault, a répondu de la façon suivante à Olivier Besancenot qui abordait la question de l'utopie réaliste : «Eradiquer le chômage est une utopie absolument réaliste. Ma conviction est que c'est, là, la prochaine grande conquête sociale. Le système de Sécurité sociale, d'assurance sociale, de soins a été conquis, bâti, établi. Cela a été la Sécurité sociale de 1945. Eh bien, de la même manière que nous avons bâti - nous, la gauche - la Sécurité sociale dans toute l'Europe, de la même manière nous devons bâtir désormais une Sécurité sociale professionnelle, une Sécurité sociale du travail qui éradique le chômage. Un salarié, par un ensemble de systèmes institutionnels de financement, sera soit au travail dans son entreprise, soit en formation, soit en congé parental, soit en congé civique, soit à son propre compte dans le cadre de l'essaimage, mais ne sera jamais laissé sans revenu et sans statut»3. Aussi la question - que vous vous posez - n'est pas de savoir s'il existe «un seul élu par le suffrage universel sur le programme de l'économie distributive» (que ferait-il, le malheureux, dans l'hémicycle!)

mais d'encourager tous les élus à trouver une

- 1. reproduite dans GR 949 de novembre 1995.
- 2. *Le Monde* du 12 /2/2004.
- 3. C'est nous qui soulignons. On pourrait demander à Henri Weber (désormais député européen. ce qui ne modifie en rien la pertinence de sa réflexion) s'il estime sa proposition réalisable (à défaut d'être utopique) par la seule vertu de la **RE**distribution des revenus ?!!

issue à la perspective chaotique qui se dessine jour après jour.

Certes, trouver les moyens d'infléchir le cours des événements n'est pas chose aisée. Encore une fois, il n'a jamais été question d'imposer l'économie distributive et son application ne se fera pas à la faveur d'un coup de baguette magique. Peut-être même ne verra-t-elle jamais le jour, la plupart de nos contemporains trouvant impensable qu'une société puisse s'organiser autour d'autres notions que les notions d'échange, de profit et de travail. Et pourtant l'échange n'est pas de nature économique, le mobile du profit personnel n'a pas toujours été naturel et le culte du travail ne date que de deux siècles!

Si nous persistons dans la diffusion d'idées émises notamment par J. Duboin, c'est que :

- l'émiettement de l'emploi réclamera tôt ou tard la rupture du lien qui unit l'emploi au revenu : cette mesure aura pour conséquence l'indexation de l'ensemble des revenus sur la richesse globale produite⁴ et leur distribution selon des critères qui favoriseront l'avènement d'une société de l'activité telle qu'esquissée par Henri Weber.
- les désordres monétaires risquent d'être tels que l'adoption d'une monnaie qui distribue cette richesse, tout en supprimant endettement des Etats, accumulation des profits, spéculation effrénée et effondrements boursiers, s'imposera tôt ou tard. Cette monnaie, non circulante et donc non thésaurisable et non spéculative, s'annulera au moment de l'achat et simplifiera le passage de la production à la consommation.
- ces nouveaux schémas ne seront nullement un obstacle à la prise d'initiative individuelle, à condition que la relation entre l'individu et la société soit nettement établie et c'est le rôle du politique. Ils feront barrage à un progrès débridé, à des gaspillages insensés, bref à un écrasement de l'homme sous le travail ou le nontravail, envers de la médaille dans la mesure où les besoins sont, par nature, illimités.

Puisque nous sommes au chapitre de l'utopie, je vous recommanderais volontiers la lecture du compte-rendu d'un entretien5 au cours duquel l'économiste américaine Juliet Schor dit ceci «Les utopistes proposent toujours des modèles. Nous devons proposer des modèles. Nous devons proposer une vision différente de celle que nous avons aujourd'hui». Le point de vue de J.Schor selon lequel «la redistribution des revenus n'est pas une solution» trouve un écho chez la philosophe Dominique Méda : «... à partir de quoi organiser une distribution juste des revenus» ; celle-ci ajoute «là où Rifkin6 me semble intéressant, c'est dans l'effet que produit son idée. Elle a une valeur heuristique, elle permet de s'interroger sur ce qu'il en serait d'une société où il y aurait moins de travail. Comment le répartirait-on ? Comment inventerait-on de nouvelles manières de vivre en société ? Comment s'articuleraient temps individuels et temps sociaux ?⁷ Comment seraient réparties les richesses ? Cela panique tout le monde, car tout l'ordre social est remis en cause, mais il est très intéressant de se poser ce genre de question». Vous avez bien lu : comment répartir le travail dans une société où il y aura moins de travail, comment répartir les richesses, comment articuler temps individuels et temps sociaux, «cela panique tout le monde»!

Tant que nous n'aurons pas répondu à ces questions fondamentales – et la perspective de l'économie distributive, par sa "valeur heuristique", peut nous y aider - tant que nous n'aurons pas réfléchi, nous dit Dominique Méda, à l'articulation entre l'individu (sa liberté et ses initiatives) et le contrat qui le lie à une communauté dans laquelle « seraient partagées entre tous non seulement la charge d'assurer la reproduction des conditions matérielles de vie mais également l'activité politique, c'est-à-dire la participation à la détermination des conditions du vivre ensemble», nous resterons enlisés dans nos certitudes passées et nous n'aurons plus, le moment venu, l'énergie nécessaire au sursaut qui nous éviterait le pire.

Quelques réponses à vos questions pour terminer. Vous me demandez ce que j'entends par "commission paritaire" chargée de définir tel ou tel contrat (pour déterminer par exemple le montant des revenus) : vous le savez aussi bien que moi puisque vous évoquez la légitimité de ses membres, les critères de leur désignation et de leur représentativité. Vous savez aussi que, sous couvert de l'autorité politique démocratique, ces commissions siègent déjà dans les domaines où elles s'avèrent nécessaires (entreprises, pouvoirs publics, certains milieux associatifs...). Vous n'ignorez pas non plus que la seule instance chargée, de nos jours, de donner le feu vert à toute initiative d'ordre économique est le pouvoir bancaire. Enfin, si l'on s'en tient à l'estimation des revenus, pourra-t-on jamais dépasser en injustice l'écart exorbitant relevé actuellement entre le revenu d'un smicard et celui d'un P.d.G. d'une multinationale?

Vous chargez ces commissions des pires intentions en imaginant qu'elles accorderaient des salaires de misère aux «grands scientifiques, ingénieurs, chercheurs, biologistes...» alors que notre société les malmène au point de les amener à descendre dans la rue et à provoquer leur menace de démission! Je vous comprends mal enfin quand vous doutez que les professions libérales acceptent que leurs clients ou leurs patients bénéficient de la gratuité de leurs services alors que les membres de ces professions émargeraient, comme tout citoyen, à la richesse nationale globale par l'octroi d'un revenu à eux

- **4.** *GR* 1036 et *GR* 1037.
- Dominique Méda et Juliet Schor. Travail (une révolution à venir). éd. Mille et une nuits.
- 6. Jeremy Rifkin. *La fin du travail.*éd. La Découverte.

 1996.
- 7. Cette
 problématique
 sous-tend
 la réflexion
 d'Henri Weber.

• • •

 distribué (le nombre d'actes enregistrés faisant foi de l'importance de leur activité).

À la relecture de ce texte, je me rends compte que la relation épistolaire avec un lecteur, aussi bien intentionné soit-il, n'est pas chose facile et je ne suis pas du tout certain d'avoir répondu à votre attente. Si j'essaie de résumer ma pensée, je vous dirais que notre époque, plus que beaucoup d'autres époques sans doute, appelle des interrogations et réclame des utopies. Je vous demanderais de prendre ces quelques remarques comme une modeste contribution à une réflexion qui accapare des esprits de plus en plus nombreux, conscients que nous vivons un épisode-charnière de l'histoire de l'humanité au point de craindre pour la survie de celle-ci. La moindre étincelle de lucidité est inestimable.

Réveil européen du coma libéraliste?

bar Paul Vila

1. intitulé
"La perversion
idéologique
du libéralisme"
dans GR 1044,
page 7,
juin 2004.

erci à Michel Piriou pour son panorama¹ des années post-gaulliennes et du cauchemar politique-financier libéraliste des petits cousins d'Amérique, sournoisement introduit chez nous dans les années 1970 - 90. Cet excellent article se termine sur une note d'espoir pour l'action des mouvements associatifs français, comme nouvelle résistance à l'envahisseur: le système de troisième guerre mondiale (celle du capitalisme intégral) qui s'abat inégalement sur les alliés "vainqueurs" de feu la guerre froide, et sur leurs rivaux de l'Est.

Mais nous Français sommes en pleine contradiction, avec un gouvernement enfin courageux, quoique incapable de rompre avec la violence sociale qui sacrifie les restes de solidarité républicaine aux jeux du profit: nos politiques s'entre-accusent de la stagnation économique hexagonale 2002-2004, en invoquant le remède d'une forte croissance comme condition nécessaire de reprise. Personne ne voit - ou ne veut avouer - que l'économie est étranglée en amont, grâce au blanc-seing accepté par M. Jacques Delors à Maastricht et Amsterdam. Là, le diagnostic de "crise économique" me paraît faux. Les pays du premier cercle européen sont pratiquement tous dans une crise du même ordre; mais leurs efforts de réforme et leurs movens sont très différents des nôtres. En réalité les atouts géographiques de la France sont très supérieurs, et c'est là la scandaleuse contradiction d'une fausse social-démocratie à la remorque des banques et d'une prétendue politique sociale qui démontre un vice de notre modèle. De voir sortir notre pays, le plus prospère d'Europe, encore embourbé dans son marasme mou, c'est cela qui a désespéré le peuple de gauche puis de droite. En vérité ce sont nos structures administratives qui nous paralysent, pas le marché intérieur. Et surtout le problème de crédit-monnaie.

Le seul point qu'il me paraît utile de préciser dans l'article de M. Piriou, c'est l'aphorisme suivant : «la mentalité humaine ne peut se passer de profit». Remarque citée comme une triste réalité, conséquence d'une logique implacable... qui marquerait notre adoration de la monnaie ?... Pardon de ressasser l'évidence économique de base. Le marché n'est pas en soi une violence, au contraire. Depuis plus de 10.000 ans, l'effort d'un producteur se mesure au besoin que son produit trouve autour de lui, en vue d'une consommation. Depuis environ 6.000 ans la monnaie est le procédé pour assouplir les échanges et depuis environ 500 ans les commerçants organisés dans l'échange à terme se font crédit sur les cargaisons et les commandes correspondantes. C'est à partir de ces remarquables progrès successifs que le réseau bancaire a développé la première mondialisation de services au gré des développements de la Renaissance, avec les phases artisanales, artistiques et industrielles en Europe. Les États-Unis sont montés dans le train en marche avec un continent hyper-riche et une assez rapide démocratisation au XIXème siècle, qui a fait d'eux la patrie des hommes libres et de la puissance capitaliste, jusqu'à l'essoufflement et la fermeture de la fin du XXème siècle (mais quand même, ils avaient relancé quelques tribus indiennes, et ouvert les droits civiques aux divers descendants de l'esclavage implacable perpétré par l'Europe et utilisé dans leur croissance agricole abusive jusqu'il y a environ cinquante ans).

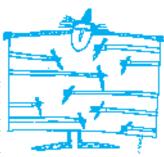
Le vice fondamental du capitalisme était déjà dans notre système avant de fleurir aux États-Unis, et c'est son volet de monopole de pouvoir monétaire qui a pourri les échanges, et rendu inefficace notre démocratie politique.

Sur ce problème on voit juste ces jours-ci les bons esprits commencer à interroger l'information scientifique et les débats internationaux: la

très bonne émission du 14 Juin dernier sur France-Culture, l'Économie en question (animée par Mme Dominique Rousset à 19h30), s'intitulait l'Univers impitoyable des échanges internationaux, et citait les efforts de la CNUCED² pour corriger les abus de domination bancaire imposés aux pays du Sud par les institutions justement chargées de l'aide (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International, Organisation Mondiale du commerce). Une conférence en cours au Brésil pourrait enfin mettre moins de discours irréalistes dans les relations entre acteurs des pays d'Amérique latine et des pays industrialisés... Tâche diplomatique où les européens sont spectateurs, conseillers, et peutêtre preneurs de leçons pour l'Afrique?

Mais je persiste à penser que la difficulté fondamentale de la définition du crédit subsiste, et reste non-corrigée dans nos vieux pays. Pourtant leur plus faible taille et la diversité de leurs secteurs devraient permettre d'apercevoir, d'équilibrer et d'adapter le marché classique des produits marchands à la distribution. (C'est la réforme justement revendiquée chez nous depuis trois quarts de siècle par Jacques Duboin). Il s'agit - faut-il le redire ? - d'accepter une masse monétaire basée sur la production réelle, et d'émettre un dividende universel de base égal pour tous, qui permette la consommation correspondante. Cette réforme n'est possible que sur un territoire historiquement et culturellement constitué, raison pour laquelle les pays d'Europe ont vocation première à la mener, chacun pour soi. Les progrès des technologies et de la recherche ne sont pas des «dépenses improductives» dès qu'on les évalue sérieusement, et cela est maintenant bien visible dans les échanges inter-européens et entre pays de bon niveau scientifique (là les chinois pourraient bientôt donner des exemples en Nobel et en exploits théoriques vraiment novateurs). Au premier chef la mission d'observatoire économique de nos instituts (économétrie, statistique) doit être nationalisée, et les crédits émis par la banque nationale doivent l'être au service des deux grands secteurs: production marchande et somme des services du territoire, où la part principale est l'acte de consommation. Avec le potentiel des ordinateurs de Bercy, cette rénovation n'est qu'un problème d'autorité du gouvernement, là vraiment, et seulement là, souverain. (Il est tragique que nos pères "compagnons de la Libération" et autres souverainistes, un peu trop inspirés par l'épopée résistante - prônée jusqu'en 1995 par Marie-France Garaud - ne parlent que de sécurité ethnique ou nationale, et se taisent sur les crimes de leur néocolonialisme). La conclusion optimiste de Michel Piriou est très encourageante: les jeunes générations de Français pressentent qu'il va falloir imposer la révision des règles de gouvernance européennes, et n'accepteront bientôt plus le diktat des grandes banques privées.

Mais de grâce, que l'Europe se dépêche de répandre la lumière économique et qu'on en finisse avec le blocage des échanges entre Français!



2. CNUCED =
Commission des
Nations
Unies vers les
Communautés
En
Développement.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR QUE VIVE LA GRANDE RELÈVE

R. Jacobs 50 – R. Lobjeois 28,53 – R. Rio 8,53 – Mme Cart 3,53 – A. Commenge 8,53 – J. Figarella 8,53 – E. Mons 3,53 – K. Donnelly 5 – B. Bruggemann 8,53 – Mme Maurice 17,06 – J. Froget 8,53 – E. Rous 12,42 – Mme Olombel 16,11 – M. Devos 6,11 – Mme Laurent 8,53 – J. Langlois 18,53 – Mle Paradelle 8,53 – J. Paliere 28,53 – Y. Broutin 16,76. Total 265,82 euros (Liste arrêtée le 17 juin)

Mercià tous!

Cette souscription nous permet de modérer le prix du journal et aussi d'en faire le service gratuit à ceux que sa lecture intéresse mais qui n'ont pas les moyens d'en payer l'abonnement. Il leur suffit pour cela de se signaler au journal en indiquant leur adresse (sachant que nous ne communiquons aucune adresse de lecteur à quiconque).

DATE D'ÉCHÉANCE

Rappelons à nos fidèles abonnés que la date d'échéance de leur abonnement est clairement portée sur la bande d'envoi de leur journal, sous leur adresse, en dernière ligne, à droite.

Pour ne pas les bousculer... et pour nous éviter l'envoi d'une lettre de rappel, nous continuons à leur faire le service plusieurs fois après cette échéance.

Nous les remercions d'en tenir compte, soit pour nous régler à temps, soit pour nous prévenir s'ils ne souhaitent pas renouveler leur abonnement.



L'économie distributive, proposée par J.Duboin, est la conséquence logique des progrès de la science : il s'agit de mettre fin au paradoxe de l'homme inventant une machine pour travailler à sa place... mais qui ne travaille pas pour lui!

EN RÉSUMÉ:

Tout ce qui est utile, matériellement et écologiquement possible, l'est financièrement. Tous les citoyens reçoivent un pouvoir d'achat dont la masse totale correspond aux biens et services disponibles.

Ce "revenu social" est versé en "monnaie de consommation" et permet au consommateur de choisir ses achats.

Cette réforme fiscale rend inutile tout impôt.

La production n'est pas dirigée,
mais les efforts sont orchestrés
en vue d'obtenir le plus grand rendement
possible avec le minimum de peine.
Le travail humain nécessaire pour assurer
tant les services publics que la pérennité
de la production (y compris l'entretien de
l'équipement, son extention et
ses perfectionnements) revêt la forme
d'un "service social" accompli par roulement.

Ce système économique ne fait disparaître aucun de nos droits politiques, mais il les compléte de droits économiques sans lesquels ils n'ont pas de sens, car pour vivre libre, il faut avoir de quoi vivre

SUGGESTIONS DE LECTURES

• KOU, L'AHURI ou LA MISÈRE DANS L'ABONDANCE.

de Jacques Duboin Un livre plein d'humour, écrit en 1934, mais d'une telle actualité qu'il a été mis en scène au théâtre belge en 1996.

(prix 9,90 euros franco).

JACQUES DUBOIN

Extraits choisis dans son œuvre. (prix 1 euro franco).

• LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000.

de Marie-Louise Duboin. Un roman qui, à l'aide d'exemples, explique les mécanismes de l'économie proposée et tente de montrer ce qu'elle apporte à la société. (16,70 euros franco).

• UN SOCIALISME À VISAGE HUMAIN.

Texte d'une conférence, rédigé par André Prime. (3,80 euros franco).

• ET SI ON CHANGEAIT?

Résumé en bande dessinée par J.Vignes-Elie. (3,80 euros franco).

 quelques anciens numéros contiennent des dossiers toujours actuels, ce sont par exemple N°972 LA FIN DE QUEL TRAVAIL ?

N°984 MAIS OÙ VA LE SERVICE PUBLIC ?

N°989 RETRAITES: L'INTOX POUR LES FONDS DE PENSION,

N°992 L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC).

• Et un résumé de nos thèses, sur deux pages, était présenté dans les N°1022 à 1029.

on peut les commander au journal.

La Grande Relève

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN

Directrice de la publication: Marie-Louise DUBOIN Rédaction: les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.

Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas retournés.

Commission paritaire N° 0408 K 83051 · ISSN: 0398-2076

Graphisme: Anne-Laure WITSCHGER, LASSERPE

Impression: ARTIS · Diffusion: NMPP

Adresse postale: BP 108 78115 Le Vésinet Cédex Téléphone <u>seulement les lundi et mardi et de 15 à 18 heures</u>: 01 30 71 58 04

Fax: 01 30 71 93 89

Adresse électronique: grande.releve.net@wanadoo.fr Site internet: http://perso.wanadoo.fr/grande.releve/

TARIFS D'ABONNEMENT

RÈGLEMENTS:

à l'ordre de La Grande Relève

par chèque bancaire

ou par CCP:

N° de compte 13 402 39 M Paris références internationales:

IBAN: FR46 3004 1000 0113 4023 9M02 088

BIC: PSSTFRPPPAR